

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/01/2025 / Délibération N°20250127_04

Date de la convocation 22/01/2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept
À **20 heures 30**, le Conseil Municipal de
cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances sous la
présidence de Philippe BRUN.

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMÉAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Rénovation bâtiment communal / Honoraires maîtrise d'œuvre

Le Maire EXPOSE les honoraires de maîtrise d'œuvre suivants pour les travaux de rénovation du bâtiment communal :

TABLEAU DE REPARTITION DES HONORAIRES MAITRE D'OEUVRE

Nom de l'opération :

Travaux de mise en conformité de la cuisine et du sous sol du restaurant situé 8 place du mezenc, 43 150 Les ESTABLES

Maitre d'ouvrage :

ANNEXE FINANCIERE le 24/12/2024

Estimation travaux PHASE APD 160 000,00€ € HT

Taux de rémunération 15,000% ou 12,00% Hors OPC
Forfait de rémunération de base 24 000,00€

ELEMENTS DE MISSION	Total sur honoraire %	Total global HT MONTANT PAR ELEMENT DE MISSION	REPARTITION ENTRE CO-TRAITANTS							
			Part de ARCHITECTE ENCRAGE ARCHITECTURE		Part FLUIDES /SSI AVP ING		Part de ECONOMISTE AVP ECO			
AVP	20,00%	4 800,00€	60,00%	2 880,00€	10,00%	480,00€	30,00%	1 440,00€		
PRO-DCE	25,00%	6 000,00€	40,00%	2 400,00€	30,00%	1 800,00€	30,00%	1 800,00€		
ACT	10,00%	2 400,00€	45,00%	1 080,00€	25,00%	600,00€	30,00%	720,00€		
EXE	5,00%	1 200,00€	50,00%	600,00€	50,00%	600,00€	0,00%	- €		
DET	13,00%	3 120,00€	55,00%	1 716,00€	25,00%	780,00€	20,00%	624,00€		
AOR	7,00%	1 680,00€	60,00%	1 008,00€	30,00%	504,00€	10,00%	168,00€		
OPC	20,00%	4 800,00€	100,00%	4 800,00€	0,00%	- €				
TOTAL	100,00%	24 000,00€		14 484,00€		4 764,00€		4 752,00€		
				60,35%		19,85%		19,80%		
TOTAL Hors Taxes		24 000,00€		14 484,00€		4 764,00€		4 752,00€		
TVA à 20 %		4 800,00€		2 896,80€		952,80€		950,40€		
TOTAL TTC		28 800,00€		17 380,80€		5 716,80€		5 702,40€		

Après délibération, le Conseil Municipal APPROUVE ces honoraires et AUTORISE le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.



Philippe BRUN
Maire des Estables